COURS BIBLIQUE PAR CORRESPONDANCE L'ÉVANGILE DE CHRIST

LEÇON 3 L'AUTORITÉ DE CHRIST

Une discussion de l'Évangile de Christ, comme puissance de Dieu pour le salut, ne serait pas complète sans une considération sérieuse de l'autorité de Christ. Si les hommes veulent accéder à la grâce de Dieu et jouir du salut par le sang de Jésus-Christ, il faut qu'ils acceptent sans réserve l'autorité suprême de Christ, qu'ils écoutent sa voix et qu'ils se soumettent à sa volonté. Il est impossible de reconnaître Jésus comme le sauveur des hommes sans reconnaître en même temps qu'il est le grand législateur de Dieu et qu'il exerce tout pouvoir dans les affaires de son royaume.

L'autorité plénière de Christ est soulignée dans beaucoup de textes bibliques. Considérons, par exemple, l'Épître aux Hébreux 1.1,2: « Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, par lequel il a aussi créé le monde. » Il fut un temps où les hommes écoutaient la volonté de Dieu en se soumettant à l'autorité de Moïse et des prophètes, par qui Dieu a parlé « à plusieurs reprises et de plusieurs manières. » Mais maintenant, il nous parle uniquement par Jésus-Christ. Voyez Jean 1.17. Moïse, en prophétisant la venue de Jésus-Christ, déclara : « L'Éternel ton Dieu vous suscitera du milieu de toi, d'entre vos frères, un prophète comme moi ; vous l'écouterez ! » (Deutéronome 18.15). Voyez Actes 7.37.

Matthieu 17.1-8 relate les faits concernant la transfiguration de Jésus. Moïse et Élie sont apparus avec lui en ce moment; le premier représentait la loi de l'Ancien Testament et le dernier représentait les prophéties de l'Ancien Testament. Le verset 5 dit : « Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit. Et voici, une voix fit entendre de la nuée ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection : écoutez-le! » Cet ordre de

Dieu d'écouter Jésus fut donné aux hommes en vue de la crucifixion et de la résurrection proche du Sauveur, après quoi, son autorité et sa loi succédèrent à celle de Moïse et les prophètes. Lisez Galates 3.19,24,25; Colossiens 2.14; Hébreux 8.7-13; 10.9,10. Aujourd'hui, il est impossible de faire la volonté de Dieu en suivant la voix de Moïse et les prophètes dans l'Ancien Testament ; il faut écouter la voix du Christ, dont la loi divine se trouve dans l'Évangile du Nouveau Testament. Rendons-nous bien compte que le rejet de l'autorité du Christ est, en réalité, le rejet de la volonté de Dieu (Luc 10.16), mais l'obéissance au Christ est la soumission à la volonté de Dieu (Jean 7.16; 12.48).

Après sa résurrection et avant son ascension au ciel, le Seigneur affirma formellement son autorité suprême en disant : « *Tout pouvoir* [autorité] *m'a été donné dans le ciel et sur la terre* » (Matthieu 28.18). Quelle autorité possède-t-il dans le ciel et sur la terre?

Toute autorité! Rien donc ne peut être vrai, juste et divin dans la religion s'il ne s'accorde pas avec l'autorité de Christ. En suivant cette autorité, les hommes trouvent tout ce qu'ils doivent savoir et faire pour être sauvés par Christ et pour ordonner leurs vies devant Dieu en se préparant pour la vie à venir. Lisez Jean 6.68,69; 17.3; 2 Pierre 1.3.

La grande autorité de Jésus-Christ est accentuée par la prééminence qui lui a été accordée par le Père céleste. Paul parle de la puissance que Dieu a « déployée en Christ, en le ressuscitant des morts, et en le faisant asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui peut se nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir. Il a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême à l'Église, qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous » (Éphésiens 1.20-23). Lisez Phi-

lippiens 2.8-11; Colossiens 2.9,10. 1 Pierre 3.22. Pour comprendre complètement la prééminence de Christ, il faut le voir comme étant : **Divin** (Jean 1.1), **Prophète** (Deutéronome 18.15; Actes 7.37), **Roi** (1 Timothée 6.14,15), **Souverain Sacrificateur** (Hébreux 7.23-28; 8.1-5), **Sauveur et rédempteur** (Tite 2.13,14), etc. Devant cette prééminence, qui pourrait encore nier son autorité ?

Quand nous acceptons l'autorité de Christ, nous écoutons non seulement le Père, comme nous venons de le voir, mais aussi les apôtres de Christ. Rejeter l'enseignement des apôtres est rejeter l'autorité de Christ. Voyez Luc 10.16. Les apôtres furent les témoins du Seigneur sur la terre; ils furent ses porte-parole. Il leur dit: « Mais vous recevrez une puissance lorsque le Saint-Esprit sera survenu sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Actes 1.8). L'apôtre Paul dit : « Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous; nous vous en supplions au nom de Christ: Soyez réconciliés avec Dieu! » (2 Corinthiens 5.20). Jean, parlant pour lui-même et pour tous les autres apôtres, déclare : « Nous, nous sommes de Dieu; celui qui connaît Dieu nous écoute; celui qui n'est pas de Dieu ne nous écoute pas : c'est par là que nous connaissons l'esprit de la vérité et l'esprit de l'erreur » (1 Jean 4.6). Lisez 1 Jean 1.1-4.

Quand nous prêtons l'oreille à ce que dit le Christ, nous écoutons aussi le Saint-Esprit. Avant d'avoir accompli son ministère terrestre, Jésus promit d'envoyer le Saint-Esprit aux apôtres. Celui-ci devait rendre témoignage de Christ et les instruire concernant tout ce que Jésus leur avait enseigné, pour que ces apôtres puissent proclamer le Christ et sa doctrine devant les hommes (Jean 14.26; 15.26,27; 16.13). En rendant témoignage au sujet de l'autorité et de la puissance salvatrice de Jésus et en faisant connaître la volonté divine aux hommes par les apôtres, le Saint-Esprit sert à convaincre le monde en ce qui concerne le péché, la justice et le jugement (Jean 16.7-11). Soulignons ici que tout en guidant les apôtres, le Saint-Esprit exprimait toujours l'autorité et la gloire de Christ : « Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et vous l'annoncera » (Jean 16.13,14).

Que devons-nous alors penser de ceux qui prétendent avoir reçu des révélations spéciales du Saint-Esprit, révélations autres que celle de l'Évangile de Christ? Ce sont des imposteurs! Toute la révélation faite par le Saint-Esprit à des hommes inspirés est écrite dans le Nouveau Testament, où se trouvent la parole et l'autorité de Christ. Ceux qui enseignent ou qui pratiquent ce qui n'est pas enseigné dans le Nouveau Testament n'ont pas le Christ. « Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans la doctrine de Christ n'a point Dieu; celui qui demeure dans cette doctrine a le Père et le Fils » (2 Jean 9).

Puisque Jésus-Christ est la seule autorité dans la religion chrétienne et qu'il est le sauveur des hommes, nous devons puiser dans son enseignement ce qu'il faut faire pour être sauvés. Entre sa résurrection et son ascension au ciel, Jésus donna à ses apôtres ce qui s'appelle parfois « la grande commission », dans laquelle il révéla les conditions que les hommes doivent remplir pour être sauvés en lui. Il y a trois récits de cette charge solennelle : « Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde » (Matthieu 28.19,20). « Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné» (Marc 16.15,16). « Et il leur dit : Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu'il ressusciterait des morts le troisième jour, et que la repentance et le pardon des péchés seraient prêchés en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem. Vous êtes témoins de ces choses » (Luc 24.46-48).

Rassemblant tout ce qui est renfermé dans ces trois comptes rendus de la grande commission, nous apprenons que, pour obtenir le salut en Jésus-Christ, les pécheurs doivent croire en lui, se repentir et se faire baptiser. Les prochaines études développeront chacune de ces conditions. Il suffit de dire ici que, si les hommes veulent jouir du salut, il est essentiel qu'ils se soumettent à toutes les conditions exigées par le Christ. Celui qui refuse d'accepter un seul de ses commande-

ments rejette l'autorité de Christ et, en conséquence, n'héritera pas le ciel.

Non seulement Jésus est l'autorité suprême pendant cette vie, mais il sera encore revêtu de la même autorité au jour du jugement. « Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme » (Jean 5.26,27). La règle suivant laquelle nous serons jugés sera la parole de Christ. « Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a son juge; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour » (Jean 12.48). Combien est-il nécessaire, pour avoir l'approbation du grand juge au jour du jugement, d'être certains d'avoir accompli implicitement tout ce que Jésus-Christ demande! Car, si nous rejetons Christ

et que nous ne recevons pas sa parole, lui et sa parole nous condamneront au dernier jour.

En conclusion, il est recommandé à l'étudiant de lire humblement et respectueusement Matthieu 11.28-30 et Apocalypse 3.20. Ces passages expriment l'invitation tendre et pleine d'amour, faite par Jésus-Christ (autorité suprême dans la religion), et adressée à tous les êtres humains. « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de cœur; et vous trouverez du repos pour vos âmes. Car mon joug est doux, et mon fardeau léger » (Matthieu 11.28-30). « Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi » (Apocalypse 3.20).

QUESTIONNAIRE SUR LA LEÇON 3

DI	RECTIONS : Écrivez vrai (V) ou faux (F), su	ivant le cas, devant les déclarations suivantes.
	 L'autorité de Moïse est toujours en vigueur. Christ possède seulement une partie de l'autorité. En écoutant la parole du Christ, il est nécessaire de se soumettre à sa volonté. Le Saint-Esprit donne aujourd'hui, à certains hommes, des révélations qui ne se trouvent pas dans le Nouveau Testament. Selon la grande commission, tout ce que le pécheur doit faire pour être sauvé est de se repentir. RECTIONS: Écrivez dans les espaces le moteries de la commission de la commission.	 6. La règle selon laquelle chaque personne sera jugée au dernier jour provient des traditions de ses parents. 7. Il est impossible d'accepter Jésus comme le Sauveur des hommes sans accepter son autorité suprême. 8. On peut rejeter l'autorité de Christ sans rejeter Dieu. 9. Le Saint-Esprit révéla aux apôtres seulement une partie de l'enseignemen de Christ. 10. Tous les hommes doivent comparaître devant le tribunal de Christ.
1.	Dans tout ce qu'a fait le Saint-Esprit en guidant les apôtres, il exprimait toujours l' et la de Christ.	7. Après la mort et la résurrection de Christ et avant son ascension au ciel, il donna à ses apôtres ce qui s'appelle la
3.	Présents avec Jésus à sa transfiguration étaient et « Tout m'a été donné dans les cieux et sur la terre » (Matthieu 28.18).	8. «Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai, et celui que tu as envoyé, » (Jean 17.3). 9. Rien ne peut être vrai, juste et divin dans la religion qui n'est pas en accord avec l' de Jésus-Christ.
4.	« Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans de n'a point Dieu » (2 Jean 9).	
	Le Prophète dont Moïse parlait en Deutéro- nome 18.15 est Les apôtres furent les de Christ sur la terre.	10. L'autorité suprême de Jésus-Christ est exprimée par la qui lui a été accordée par le Père céleste.

11.	«Car en lui habite corporellement toute la de la » (Colossiens 2.9).	15.	« Jésus leur répondit : ma n'est pas de moi, mais de celui qui m'a en- voyé » (Jean 7.16).
12.	« Il nous convenait, en effet, d'avoir comme lui, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux » (Hébreux 7.26).		« Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'a mis toute mon affection ; ———————————————————————————————————
13.	« Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était » (Jean 1.1).		vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus- Christ, une fois pour toutes » (Hébreux
14.	« Simon Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la » (Jean 6.68).		10.9,10)
blio pie	RECTIONS: Ci-dessous sont cités plusieurs ques (Luc 10.16; Jean 15.26,27; 2 Pierre 1.3; ens 2.9-11; 1 Pierre 3.22; Colossiens 2.14; 1 T parenthèses la référence pour chacun de ces	2 Col	rinthiens 5.20; Matthieu 25.31-33; Philip- née 6.14,15; 2 Timothée 4.1). Écrivez entre
1.	« Jésus-Christ, qui doit juger les vivants et les morts » ()	6.	ment élevé, et lui a donné le nom qui est au
2.	« Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il rendra témoi- gnage de moi ; et vous aussi, vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. »		dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésu tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. »
3.	()	7.	« qui est à la droite de Dieu, depuis qu'il est allé au ciel, et que les anges, les autorités et les puissances, lui ont été soumis. »
	a appelés par sa propre gloire et par sa vertu.» ()	8.	« l'apparition de notre Seigneur Jésus Christ, que manifestera en son temps le
4.	sadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous. Nous vous en supplions au		bienheureux et seul souverain, le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs » ()
_	nom de Christ : Soyez réconciliés avec Dieu ! ()	9.	« Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la
5.	qui vous rejette me rejette ; et celui qui me rejette rejette celui qui m'a envoyé. »	10.	croix.» () « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra su le trône de sa gloire. Toutes les nations seront assemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sé-
	Imprimé par Éditions C.E.B. 4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 – USA © Tous Droits Réservés. CB-27-3		pare les brebis d'avec les boucs ; et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. » ()
tei	envoyez-nous cette leçon avec vos réponses. Vous mps nous vous ferons parvenir l'étude Nº 4 : LA		N CHRIST.
V(OTRE NOM ET ADRESSE :		POINTS OBTENUS